

# Calendrier de la formation

## Module 1

Mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 septembre 2025.  
Mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 novembre 2025.

## Module 2

Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 janvier 2026.  
Mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mars 2026.

## Module 3

Mardi 31 mars, mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 avril 2026.  
Mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 avril 2026.



Année 2025-2026



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38  
E-mail : contact@irtess.fr  
www.irtess.fr

N° FORMATION PROFESSIONNELLE 26210346921

# Formation Tuteur - Maître d'apprentissage



# FORMATION TUTEUR – MAITRE D'APPRENTISSAGE

Les formations des professionnels du travail social sont construites de façon très solide sur l'alternance intégrative, qui garantit que les apprenants acquièrent et **développent de leurs compétences professionnelles par un travail complémentaire entre l'OF (organisme de formation) et les terrains de stage**. La formation tuteur – maître d'apprentissage que nous proposons depuis des années permet d'accompagner l'évolution générale du dispositif de formation des travailleurs sociaux, en donnant à l'expérience professionnelle et à la pratique de terrain, toute leur dimension formative. Elle accompagne un mouvement de reconnaissance du statut d'opérateur de formation à part entière pour les terrains de stage avec le développement actuel de l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) qui sera introduite dans notre nouveau projet de formation des tuteurs et maitres d'apprentissage.

Elle vise également à étayer les employeurs dans leur stratégie de recrutement des nouveaux professionnels en accompagnant le **développement de l'apprentissage** par la formation des maitres d'apprentissage.

La formation tuteur – maître d'apprentissage propose de vous soutenir dans le développement des compétences suivantes :

- Accueil du stagiaire.
- Elaboration d'outils d'accompagnement du stagiaire.
- Réflexion sur l'organisation apprenante.
- Evaluation du stage.
- Soutien aux équipes qui accompagnent les stagiaires.
- Communication avec les centres de formation.

**Tous les professionnels du champ éducatif, social et médico-social quel que soit leur niveau peuvent entrer en formation de tuteur – maître d'apprentissage.**

*Modalités pédagogiques* : apports théoriques, utilisation des situations d'accompagnement des participants, apports méthodologiques, travail avec le centre de ressources documentaires.

Cette formation fait actuellement l'objet d'un travail de rénovation par l'OPCO santé et la CPNE qui projettent de la faire reconnaître par une certification. L'IRTESS a participé activement à l'expérimentation de cette nouvelle certification depuis l'automne 2024. L'habilitation par l'OPCO santé est prolongée jusqu'à l'éventuelle labellisation de l'IRTESS sur ce niveau diplôme ».

## Modules de formation

### Module 1 : préparer et organiser l'arrivée de l'alternant (40h)

#### Objectif

Assurer et organiser l'accompagnement de parcours personnalisés de formation dans un contexte institutionnel précis en collaboration avec les établissements de la formation professionnelle.

**Contenu indicatif** : les principes de l'alternance, organiser le parcours du stagiaire, accompagner et évaluer.

### Module 2 : former par l'activité professionnelle (40h)

#### Objectif

Identifier des situations formatives et construire des dispositifs de formation par l'activité professionnelle. Approfondir la posture de tuteur – maître d'apprentissage pour renforcer la dimension partenariale dans l'accompagnement des stagiaires.

**Contenu indicatif** : travail sur les référentiels métiers, création d'outils d'accompagnement, sensibilisation à la démarche d'explicitation, élaboration de situations d'apprentissage.

### Module 3 : organiser le parcours de formation et évaluer les acquis (40h)

#### Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques, organisationnelles et managériales nécessaires à l'exercice d'une triple fonction : l'organisation des stages à partir des besoins de l'apprenant et des ressources de l'environnement professionnel, la co-construction des savoirs avec les centres de formation et la supervision des équipes engagées dans l'accueil d'apprenants en site qualifiant.

**Contenu indicatif** : le dispositif d'évaluation, le lien à l'organisme de formation (notion de site qualifiant), élaboration de dispositifs de formation, partage d'expériences.

## Intervenants

- Professionnels de la formation et universitaires.
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale.
- Formateurs de l'IRTESS.

## Lieu

IRTESS, Dijon

## Coût de la formation \*

500 € par module soit 1 500 € pour l'ensemble de la formation (facturation à l'heure, soit 120h x 12,50 €)

Adhérents OPCO SANTE  
11,50 €/h soit 460 € le module  
\* tarifs 2024

## Durée

120 h (3 jours / mois)

## Calendrier 2025-26

Début en septembre 2025  
Voir calendrier au recto

## Renseignements

Evelyne HIVAR (responsable)  
03 80 72 64 61  
[ehivar@irtess.fr](mailto:ehivar@irtess.fr)

## Inscriptions

Nathalie FEUVRIER (secrétariat)  
03 80 72 64 98  
[nfeuvrier@irtess.fr](mailto:nfeuvrier@irtess.fr)